

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

Date de la convocation : 15 décembre 2020

Date d'affichage : 15 décembre 2020

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mil vingt,

Le vendredi 18 décembre 2020 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 15 décembre 2020 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Mme Catherine WILLEMS est élue secrétaire de séance en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales et procède à l'appel nominal des élus et procède à l'appel des élus :

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, M. ROSKOSCHNY Maxime, Mme Justine DURETETE, M. Thierry HENNION, M. Clément WALBROU, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Mme Domitille DENEUVILLE, Conseillers municipaux.

Étaient excusée :

Mme Catherine GOEDGEBUER n'a pas donné procuration.

Lesquels forment la majorité des élus en exercice

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil municipal débute.

Les membres signent la feuille de présence.

• **INFORMATIONS DU MAIRE AU TITRE DE SES DELEGATIONS.**

Mme Jocelyne DURUT, Maire, informe le Conseil Municipal qu'une décision du Maire a été prise pour contractualiser auprès de la Caisse d'Epargne des Hauts-de-France, un prêt relais d'un montant de 150 000 € (cent cinquante mille euros) au taux fixe de 1% sur 12 mois. Les frais de dossiers s'élèvent à 300 € (trois cent euros) et les intérêts sont calculés trimestriellement. Le prêt relais souscrit en 2019 arrive à échéance le 25 décembre 2020, ce nouvel emprunt se justifie par le retard pris sur les travaux d'aménagement de trottoirs qui devraient être achevés en 2021.

• **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020.**

Aucune observation.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Les membres présents procèdent à la signature.

FINANCES

1. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1.

Après avoir entendu le rapport de **M. Philippe BLERVAQUE**, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix) ; le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** la décision modificative suivante par les virements de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement

Imputation / Désignation	Crédits ouverts au BP 2020 en €	Montant en €
011 Charges à caractère général		
615231 - Voirie	10 000	-10 000
012 Charges de personnel		
6451 Cotisations à l'URSAF	55 000	10 000
014 Atténuation de produits		
7391171 « Dégrèvement taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs »	0	131
TOTAL		0

2. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A L'ASSOCIATION PJH ET CLUB PETANQUE.

Après avoir entendu le rapport de **M. Philippe BLERVAQUE**, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix) ; le Conseil Municipal décide de :

- **D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle à l'association Des Paysages des Jardins et des hommes et du club de pétanque d'un montant de deux cent cinquante euros (250€) ;
- **IMPUTER** la dépense sur le compte 6718 "Autres charges exceptionnelles" du budget 2020 de la Ville ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document afférent ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent dossier.

3. OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2021.

Après avoir entendu le rapport de **M. Philippe BLERVAQUE**, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix) ; le Conseil Municipal décide de :

- **AUTORISER** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal de la commune avant le vote du budget primitif 2021 selon le tableau ci-après :

Chapitre / Désignation	Crédits votés au BP 2020 en €	Montant autorisés en €
20 - Immobilisations incorporelles	6 000.00	1 500.00
21 - Immobilisations incorporelles	22 000.00	5 500.00
23 - immobilisations en cours	584 337.80	146 084.45
TOTAL	612 337.80	153 084.45

4. AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE (SIECF) ET LA COMMUNE D'HAVERSKERQUE – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SUR LA RD916 EN AGGLOMERATION.

Après avoir entendu le rapport de **M. Philippe BLERVAQUE**, Maire-adjoint, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix) ; le Conseil Municipal décide de :

- **AJUSTER** l'échéancier précédemment adopté sur trois exercices soit :

EXERCICE	MONTANT DE LA REDEVANCE EN € H.T.	MONTANT DE LA REDEVANCE EN € T.T.C.
2021	104 164.78	124 997.74
2022	104 164.78	124 997.74
2023	104 164.77	124 997.72
TOTAL	312 494.33	374 993.20

- **INSCRIRE** annuellement les crédits nécessaires au budget de la commune ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document afférent ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du présent dossier.

5. TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2021.

Après avoir entendu le rapport de **Mme Jocelyne DURUT**, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix) ; le Conseil Municipal décide de :

- **PREVOIR** un tarif majoré pour défaut d'inscription par repas et par enfant, lequel sera facturé 5 € (hormis les cas d'événements exceptionnels désignés dans le règlement intérieur) ;
- **INSCRIRE** ces recettes exceptionnelles au budget de la commune pour l'exercice concerné ;
- **CHARGER** Mme le Maire de faire appliquer la présente délibération et de prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

PERSONNEL

6. RECONDUCTION D'ATTRIBUTION DE CHEQUES CADHOC AU PERSONNEL POUR L'ANNEE 2020.

Après avoir entendu le rapport de **Mme Jocelyne DURUT**, Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité (14 voix) ; le Conseil Municipal décide de :

- **VALIDER** la proposition qui lui est faite concernant les conditions d'attribution et le montant ;
-
- **INSCRIRE** cette dépense au budget de la commune au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » ;
- **CHARGER** Madame le Maire de la remise individuelle des chèques CADHOC au personnel.

La séance est levée à 19h22.

- **DIVERSES INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

Fait à Haverskerque, le 21 décembre 2020
Le Maire, Jocelyne DURUT



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

<p>1. Informations du maire au titre de ses délégations et diverses informations communales et intercommunales</p>	<p>Décision du Maire n°1 - prêt relais d'un montant de 150 000 € (cent cinquante mille euros) au taux fixe de 1% sur 12 mois auprès de la Caisse d'Epargne des Hauts-de-France</p>	<p>L'assemblée a pris acte des informations</p>
<p>2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20/11/2020</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>3. Décision budgétaire modificative n°1</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>4. Subvention exceptionnelle versée à l'association PJH et Club pétanque</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>5. Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>6. Avenant à la convention entre le SIECF et la commune – Travaux d'enfouissement des réseaux sur la RD916 en agglomération</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>7. Tarifs de restauration scolaire au 1^{er} janvier 2021</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>8. Reconduction de l'attribution de chèques CADHOC au personnel pour l'année 2020</p>		<p>Adopté à l'unanimité</p>



Réunion du Conseil Municipal

Infos diverses

données par Madame le Maire en fin de séance

Vendredi 18 Décembre 2020

Infos diverses

1. **Etat d'avancement des travaux du centre bourg**
 - L'essentiel des travaux est terminé. Il reste à :
 - Finaliser les protections des candélabres
 - Seront installés dès le début du printemps
 - Les bacs à fleurs
 - Les signalisations des commerçants/artisans
 - Les piquets de protection aux angles des rues
2. **Réflexions à mener sur la limitation de vitesse en centre bourg**
 - Devant les incivilités routières incessantes, nous envisageons de mettre le centre bourg à 30 Km/h à titre de test durant 6 mois

Infos diverses

3. Convention avec le Département pour les personnes vulnérables
 - La convention est signée. Un courrier sera adressé par le Département aux personnes qui pourraient avoir besoin d'aide en cas de sinistre, pandémie... Le département se basant sur des données collectées au titre de l'APA, AAH, téléassistance.
 - Le but étant de proposer aux intéressés de se manifester auprès de la mairie pour être inscrits sur le registre des personnes vulnérables à contacter en cas de besoin.
4. Point d'avancement du projet « La maison de santé »
 - Les derniers diagnostics seront réalisés 2^{ème} quinzaine de janvier
 - Le maître d'œuvre est désigné
 - L'objectif étant que cela soit opérationnel fin d'année 2021

Infos diverses

5. Redémarrage des ateliers de danse pour les mineurs
 - Après 2 mois d'arrêt dû aux protocoles sanitaires, nous sommes autorisés à les réactiver (réservé aux mineurs)

6. Vendredi 18 décembre :
 - Après le repas de fête à la cantine, chaque enfant s'est vu remettre un « père Noël » en chocolat.
 - A l'école, le clown a distribué aux écoliers, les coquilles et les clémentines offerts par la municipalité, aux grandes joies des enfants.

Infos diverses

7. Mercredi 23 décembre de 16H30 à 18H30
 - Accueillir le passage du père Noël, déambulant dans les rues du village, tiré par les chiens du domaine de mi-loup
 - 5 points de regroupement auront lieu pour que les enfants puissent être à leur contact et admirer la chorégraphie donnée par les enfants de l'atelier de danse
 - Un arrêt est spécialement réservé pour les pensionnaires de l'EHPAD.

Infos diverses – Actions avec la CCFL

Dans le cadre de ma vice-présidence à la CCFL :

1. Parking face à l’Eglise
 - Un accord est trouvé avec la Communauté de Communes qui prendra en charge à 100 % l’aménagement du parking. Il comprendra une trentaine de places.
 - Le but est triple en termes de stationnement :
 - Pour les patients de la maison médicale
 - Pour les utilisateurs des chemins de randonnées
 - Pour relier le village à la véloroute de la lys
2. Chemin longeant la vieille lys
 - Nous commençons à réfléchir et travailler sur son aménagement
3. Passerelle au port de Saint-Venant
 - Des discussions sont en cours pour une passerelle qui relierait Haverskerque à Saint-Venant au niveau de l’écluse.



Infos diverses – Actions avec la CCFL

Dans le cadre de ma vice-présidence à la CCFL :

4. Des terrains à proximité du port sont en cours d'acquisition par la CCFL dans le but d'avoir une extension du port
5. Extension de la base nautique (en cours de discussion – des premières réunions ont déjà eu lieu)
6. Aménagement de la rue du Moulin (en cours de réflexion sur un aspect sécurité et touristique)

Infos diverses – Actions avec la CCFL

Dans le cadre de ma vice-présidence à la CCFL :

7. Convention Territoriale Globale : CTG signée avec la C.A.F., en remplacement de la convention « enfance-jeunesse » devenue obsolète.
 - La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.
 - Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF et :
 - le Conseil Général à l'échelon du département ;
 - la Commune
 - La Communauté de Communes.
 - La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et facilite les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Infos diverses – Actions avec la CCFL Dans le cadre de ma vice-présidence à la CCFL :

- 8. CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :**
 - Une étude du Territoire est lancée au cours du 1^{er} trimestre 2021
 - Un rapport sera rendu au cours du dernier trimestre
 - En découlera des actions à mener
- 9. Déchèterie de Steenbecque :**
 - Accessible pour tout déchet (sauf amiante) à partir du 1^{er} Janvier 2021
 - Dès lors l'accès à la déchèterie de Saint-Venant ne sera plus autorisée.
- 10. Poubelles :**
 - 12 Bacs de recyclables au lieu de 10 compris dans le forfait, à partir du 1^{er} Janvier 2021. Les tarifs sont consultables sur le site de la commune.